



# Comité d'Établissement ROSI

La lettre de la CFE-CGC

CE des 26 & 27 mai 2011

## Déclarations préalables :

### Une séance houleuse !

- **L'ensemble des élus et organisations syndicales a fait lire par le secrétaire du CE la déclaration préalable suivante :**

Les Élus du CE ROSI Groupe attirent l'attention de la direction sur l'extrême gravité de la situation sur le site DDSI de Lyon, due au comportement du responsable de ce site.

Ce CE, et les autres instances concernées ont déjà signalé, à plusieurs occasions, ce problème et ce depuis au moins 3 ans.

Force est de constater qu'aucune mesure n'a été prise pour remédier à cette situation préoccupante. Pire tous les avis concordent: le dialogue social se dégrade encore plus.

Point n'est besoin de s'appesantir sur les causes de cette inefficacité, mais compte tenu de la situation sociale de FT, il n'est pas acceptable de laisser perdurer une telle situation mettant en péril la santé des salariés.

D'autant que l'évolution actuelle de l'organisation de la DDSI, qui va augmenter les responsabilités des directeurs de site, est de nature à aggraver la situation.

Les Elus vous demandent donc de vous engager des aujourd'hui sur la solution pour mettre fin à cette situation dans le délai d'un mois... Afin de vous permettre de mettre au point votre réponse, les Elus suspendent temporairement leur participation à cette séance.

Après plus d'un quart d'heure, la séance reprend et Thierry BONHOMME nous répond :

Je regrette l'urgence de la démarche et l'absence de L BENATAR (en ce début de séance), je ne suis pas d'accord sur la mise au pilori et la façon de pointer du doigt le responsable du site...

J'accepterais les reproches vers la ligne managériale ...

Je prends l'engagement d'ici un mois d'apporter une note de modification de l'organisation de la DDSI sur LYON.

### Notre avis :

**Il est regrettable d'en arriver là ! Ce type de conflit devrait se régler au bon niveau au bon moment avec une DRH et ligne managériale avisée.**

- **S'en est suivi la lecture de 3 autres déclarations préalables, dont la nôtre qui concerne la désignation de Nathalie BRIERE en qualité de Délégué Syndicale de l'UES composée des CE de chaque établissement (20) et du CE du CCUES**

Domage que les autres OS souhaitent contester en justice cette désignation !

Les élus CFE-CGC ne comprennent pas que l'on puisse contester la désignation de Nathalie Brière sans proposer aucune alternative. Pour la CFE-CGC, il n'y en a d'ailleurs pas d'autre ! C'est une avancée sociale que propose la CFE-CGC pour les salariés qu'elle emploie via les CE.

La création de cette UES permet de leur accorder la garantie de l'emploi.

Si une telle décision n'est pas prise tous les salariés des CE Rosi, Innovation et Orange France seront automatiquement licenciés pour motif économique

### (Déclaration CFE CGC)

La séance reprend juste avant 11H00 après 2 heures de débats houleux, ce qui heureusement est très inhabituel...

**Information - consultation sur le projet de rattachement hiérarchique des équipes Normalisation et développement des Écosystèmes de la division Études Stratégiques et Partena-**

**nariats (ESP/SED) à OLNC/NAD**

Le sujet est présenté par Jean-Pierre TEMIME directeur par intérim d'ESP (Études Stratégiques et Partenariats)

Ce projet a pour but de rattacher les équipes travaillant au sein de l'entité « Normalisation et développement des écosystèmes » de la Division « Études Stratégiques et des Partenariats » (ESP) à la Direction Network, Architecture and Design (NAD) au sein de la Division Orange Labs, Networks and Carriers (OLNC).

### Notre avis :

**Comme pour tous les dossiers de ce type, nous attendons l'avis du ou des CHSCT pour motiver l'avis du CE, ce que nous n'avons pas à ce jour !**

**Malgré l'insistance de Thierry Bonhomme pour querir l'avis, l'ensemble des élus demande de facto le report sans donner d'avis.**

**Projet d'évolution de l'organisation des directions Back Office Opérateurs et Convergence & Interconnexion**

Présenté par B BOURGOIN, Fabienne DRUENNE (OPFR/DRH) et Benedicte JAVELOT (dir OPFR/partenaires)

La direction met en avant 2 améliorations majeures : un seul point d'entrée pour les opérateurs et des objectifs partagés en interne, avec un regroupement physique des équipes.

Mise en œuvre souhaitée pour l'été, déménagement pour septembre.

### Notre avis :

**un dossier qui ne devrait pas poser de problème sauf avis contraire du CHSCT concerné (OPFR IDF) prévu le 7 juin.**

## Poursuite de l'information préalable à consultation sur le projet d'organisation de la Direction des Systèmes d'information France (étape 2)

La direction précise que les CHSCT sont programmés pour juin, et qu'elle a demandé à SOGEXCUBE une synthèse à destination des CHSCT.

Louis Adam, l'expert de la société SOGEXCUBE, nous présente le rapport.

Quelques extraits en attendant la synthèse :

- Rapprocher les activités de maîtrise d'ouvrage (MOA) et de maîtrise d'oeuvre (MOE) au sein d'une structure opérationnelle convergente la Direction de Solutions
- L'idée qui préside à la politique de rénovation envisagée repose sur une décomposition du système d'information en blocs d'applications qui connaîtraient une remise en question dans leur ensemble
- Un fort accent est mis sur le développement AGILE, environ 10% des projets relèveraient de ces méthodes de développement à fin 2012, cela concernerait 30% du personnel qui serait impliqué sur au moins un développement de ce type contre environ 14% sur fin 2010.
- Un nouveau projet sur trois serait développé à l'aide de méthodes rapides
- La mise en correspondance directe des directions Métiers du groupe et des DSI fait courir le risque de reconstruire les fameux «silos» de production que la réorganisation précédente de 2008 avait précisément voulu combattre comme facteur d'hétérogénéité du SI.
- La compréhension de cette perspective d'ensemble et de son organisation est nécessaire pour vous prononcer sur la réorganisation qui vous est soumise. Sa mise en place ne devrait pas bouleverser les conditions de travail du personnel mais être le prélude à des changements susceptibles d'être non négligeables dans les années à venir.
- Certains éléments de cette réorganisation sont perçus plutôt favorablement par une bonne partie des interlocuteurs que nous avons eus (aspect budget et évolution de carrière)
- Il est probable que certaines fonctions existantes actuellement se trouveront plus ou moins fortement remises en cause. Mais sans grand impact final au

vu de l'âge des personnels principalement concernés (les contrôleurs de gestion, peu nombreux et tous éligibles au TPS)

- Ceci vaut tant pour les acteurs au cœur de la transformation (équipes MOA, MOE, métiers) que aussi pour les services transverses (architecture, qualité de service...) dont le rôle va évoluer
- Ces évolutions vont demander du temps et chaque future Direction de Solution va évoluer à son rythme en fonction de ses contraintes.

Il existe une crainte de voir se construire une organisation à deux vitesses dont l'une serait vécue comme l'avenir et l'autre le passé (et que ceci soit aggravé par la disparité en âge du personnel entre province et Paris).

Le climat social actuel au sein du personnel laisse apparaître une certaine méfiance vis-à-vis de la Direction et des suspicions fortes que celle-ci cache ses véritables intentions. L'approche de la transformation adoptée suscite donc des interrogations. La communication permanente autour de cette organisation sera donc une nécessité pour la réussite de cette réorganisation.

Quelques commentaires de Laurent Benatar :

- « La méthode repose sur la confiance c'est un choix délibéré »
- « On parie sur le management plutôt que sur les méthodes »
- « On passe de directeur de site à drh de site : ca change pas mal »
- « Je propose la mise en place d'une commission de suivi paritaire qui pourrait travailler avec la commission économique du CE dès le mois de juillet »
- « Tout le monde doit retrouver un boulot donc il faudra traiter toutes les situations individuelles non résolues »
- « Il n'y a pas de phase 3 (contrairement à ce qui est écrit dans le doc d'expertise), il n'y a rien de préparé et donc rien à l'ordre du jour, ce n'est pas pertinent ».

**Notre avis :**

**Le cabinet d'expertise a bien cerné la réorganisation proposée (d'autant qu'il avait travaillé sur la réorganisation créant la DDSI) mais a visiblement manqué de temps et de collaboration de la part des interlocuteurs de l'entreprise. Il a néanmoins bien saisi**

**un certain nombre de risques, les principaux étant le danger du cloisonnement des Directions de Solution métiers, le choix important des personnes pour les postes de Directeurs de Solutions et la crainte de voir certains sites de province se voir exclus par la direction de la dynamique globale de par le fait de leur population majoritairement éligible au TPS/TPI prochainement et ainsi la création globalement d'une césure Paris-Province.**

Et la suite ? les CHSCT vont être consultés en juin, prochain CE sur 2 jours les 23 & 24 juin et un CE extraordinaire le 7 juillet 2011.

## Information préalable projet de rattachement du pôle « off-net factory » de OLNC/IC à OLNC/IBNF

Présents D DURIEZ, Martine BASSE (DR sociale), David PUGIN

Bravo un vrai dossier présenté même si cela ne touche que 5 personnes.

La suite au prochain CE après consultation des CHSCT concernés.

## Information préalable projet de rattachement de la direction TELCO 2.0 de OLNC/IC à SCE/Global Services

Présents: S.Hadinger/A.Pebereau IC /JP Meynard DRH IC pour TELCO, Olivier Ondet Marketing, Jean Davies RH pour SCE

Ce dossier d'information doit donner lieu à consultation au CE de juin.

Encore faut il que tous les éléments souhaités par les élus soient correctement présentés...

L'objectif de ce rapprochement TELCO vers OBS semble clair, lié à un besoin d'industrialisation du business et structuré par le programme transverse CLOUD. L'ensemble des 28 personnes TELCO sont impactées mais seulement 4 salariés changeront de manager.

### Notre action :

- Nous avons insisté sur la nécessaire information rapide, complète et croisée des équipes TELCO et OBS sur les objectifs et missions de chacun pour faciliter une intégration qui jusqu'ici se fait avec difficulté, notamment autour du programme CLOUD.
- Nous avons signalé le souhait de voir se régler à cette occasion également les problèmes de manque de communication entre les équipes TELCO elles mêmes AAA/API/CASE/M&S.
- Nous avons relayé le besoin de voir chacun disposer rapidement d'une fiche de poste détaillée.

La direction ne nie pas l'existence des problèmes et inquiétudes exposés. Elle s'engage à s'attacher à les traiter rapidement avant la prochaine consultation du CE.

**Donc nous vous demandons de nous remonter vos remarques pour que nous puissions exprimer clairement notre avis en temps utiles.**

### Actes de gestion du CE

Nous rappelons que les actions menées par les relais CE sont construites et validées par l'ensemble des organisations syndicales et par le CE.

Aucune organisation ne peut se prévaloir d'être à l'origine de telle ou telle activité locale.

Chaque membre du relais local s'engage en ce sens en signant une charte de neutralité.

Malheureusement sur certains sites cette bonne résolution est quelquefois oubliée...

Une demande de subvention de 5500€ est réclamée par l'association OPERA (périmètre principal Guyancourt).

#### Notre avis :

Le dossier présenté contient quelques incohérences mais les animateurs de cette association sont très actifs.

Les prestations réalisées sont de bonne qualité.

Le gros problème est qu'il existe un fort risque d'explosion du budget ASC 2011.

Les premiers demandeurs seront les premiers servis.

Après la rentrée scolaire restera-t-il de l'argent dans les caisses ?

La date précise de ce mauvais pré-sage ne dépend que de l'empressement que mettra le personnel à réclamer ses droits...

Allouer des fonds à cette association dans ce contexte ne fera qu'envenimer la situation.

C'est la raison de notre vote « abstention » alors que toutes les autres OS votent « POUR » les yeux fermés !

### Prochain CE : 23 & 24 Juin 2011

Plus d'informations sur notre site : <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org>

***Vous pouvez joindre un de vos représentants au CE pour obtenir une copie des documents présentés par la direction (en général conditentiel Groupe)***

### **Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :**

Élus CFE-CGC titulaires au CE : Eric Rappé (DDSI Arcueil), Sylvie Net (IBNF Archives), Sylvain Cattanéo (DPS Marseille)

Élus CFE-CGC suppléants : Isabelle Leprêtre (DDSI Lyon), Jean Michel Camin (DPS Bordeaux), Annik Habay (DDSI Arcueil)

Représentant Syndical : Thierry Blachère

Délégué Syndical Coordinateur : Jean François Le Bras